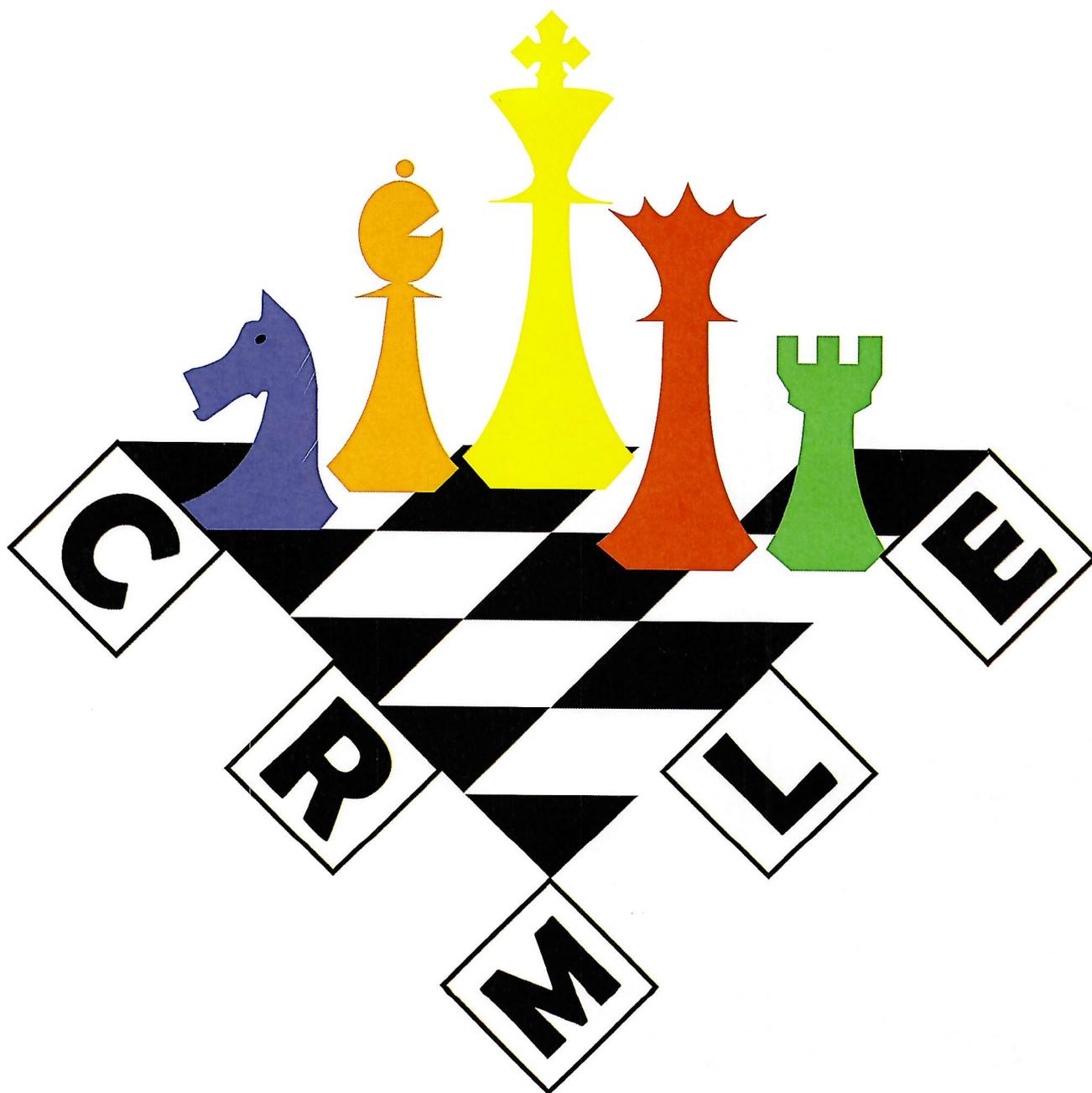


Comité Rhône et Métropole de Lyon Echecs



Siège social : 28 rue Julien 69003 Lyon – Association Loi 1901
Site : <http://comite-rhone-lyon-echecs.fr>



Mesdames, Messieurs les Responsables de club
Affiliés et non affiliés.

Lyon, le 5 septembre 2000

Chères Amies, Chers Amis,

Le Comité Rhône Echecs vous souhaite une bonne rentrée échiquéenne à vous et votre club.

Notre Assemblée Générale Ordinaire aura lieu le vendredi 22 septembre 2000 au siège social du Comité Rhône des Echecs situé au 3, rue de l'Angile Lyon 5ème, à partir de 18h30. Nous vous adressons pour cette convocation les documents suivants :

- l'ordre du jour de notre Assemblée,
- les pouvoirs et le nombre de voix par club pour les différents votes,
- le bilan financier complet pour la saison 1999/2000 réalisé par notre trésorier et Vice Président, Pascal ROUX,
- le budget prévisionnel 2000/2001 découpé en 2 parties : fonctionnement normal du CRE et Open International de Lyon 2001 prévu du lundi 9 avril au dimanche 15 avril 2000.

A noter que le tarif des licences pour la saison 2000/2001 sera inchangé pour cette nouvelle saison.

Le Bureau et le Comité Directeur actuels ont été élus le 21 juin 1996. Un mandat de 4 ans est donc passé : les clubs sont donc appelés à voter pour une nouvelle équipe ou renouveler leur confiance actuelle. Quoi qu'il en soit, nous attendons vos candidatures...

Dans ce courrier, vous trouverez aussi :

- le calendrier récapitulatif des manifestations de la Ligue du Lyonnais et du CRE.
- la liste au 16 juin des adresses et correspondants des clubs du Rhône affiliés et non affiliés à la FFE (Vérifiez que les coordonnées de vos clubs ne soient pas erronées !),

Nous attendons vos inscriptions d'équipes en Départementales 1 (6 joueurs licenciés par équipe) et Départementales 2 (4 joueurs licenciés) afin de nous permettre de mettre en place les groupes et les dates précises de ces compétitions et cela pour le 22 septembre, date de notre assemblée : inscription par équipe de 100 francs et chèque de caution de 200 francs en cas de forfait non justifié à l'ordre du comité Rhône Echecs.

Le bulletin de rentrée vous sera distribué lors de deuxième ronde du championnat du Rhône individuel (samedi 28 octobre 2000). **Je compte sur vous pour nous envoyer des articles sur votre club, des parties que vous avez joué dans nos championnats et toutes choses qui pourront égayer notre outil de communication. (Tout cela avant le 30 septembre !)**

En vous remerciant de votre attention, je vous prie d'agréer, chères Amies et chers Amis, mes salutations distinguées.

Le Président
Christophe LEROY

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU COMITE RHONE ECHECS
située au siège social, 3, rue de l'Angile 69005 LYON
le vendredi 22 septembre 2000 à 18h30**

ORDRE DU JOUR

REMISE DES COUPES :

DEPARTEMENTALE 1 : LYON OLYMPIQUE ECHECS 1er

DEPARTEMENTALE 2 : ECHECS CLUB de CORBAS 1er

1) RAPPORT MORAL

2) RAPPORT D'ACTIVITES

3) RAPPORT FINANCIER

4) BUDGET PREVISIONNEL ET ORIENTATIONS

Première partie du budget, 1er vote : "Fonctionnement normal du Comité pour 2000/2001"

- Coût de l'inscription du championnat du Rhône Senior 120 F contre 100 F actuellement.

Deuxième partie du budget, 2ème vote : "Open International 2001"

5) FIN DU MANDAT DE L'ACTUEL COMITE DIRECTEUR
RENOUVELLEMENT DU BUREAU POUR 4 ANS

Tous les postes sont à pourvoir

6) LE JEU D'ECHECS AGREE PAR LE MINISTERE DE LA
JEUNESSE ET DES SPORTS LE 19 JANVIER 2000 :

Les changements pour les clubs.

7) RESULTATS DU TRAVAIL DE LA COMMISSION SUR
LE PROJET "Sport étude échecs"

8) QUESTIONS DIVERSES

- Proposition d'un changement de cadence du championnat du Rhône Senior 2 heures KO contre 40 coups 2 heures et 1 heure KO actuellement en 2001/2002.

Etaient présents :

Christophe LEROY, Président et qui représente les clubs Lyon Olympique Echecs et Calade Echecs de Villefranche, Pascal ROUX, Trésorier et Vice Président,
Pierre ANDREENKO (Echecs club de Toussieu), Pascal ALESSANDRI (Genas Echecs),
Norbert LACROIX (Centre Léo Lagrange Villeurbanne), Georges BELLET (Echecs Club de Lyon),
Antoine BAUD (Echecs Saint Genois), Benoit DESSAINTJEAN (Lozanne Echecs),
Henri CRESTON, (Cascol Echecs), Didier TARTARIN, (Corbas Echecs),
Dominique NGUYEN (Responsable Départementales 1 et 2), Bernard MAS (Directeur de l'arbitrage au comité),
Raphaël ABBALLE, Auditeur libre.

Absents excusés :

Bernard SASSIER, Secrétaire,

Bernard MONTANGERAND, Arbitre du championnat du Rhône jeunes et de l'Open International de Lyon,
Christian CURIE, collectage des informations médias des clubs.

Soit 25 voix représentées pour un total de 35 possibles et 10 clubs représentés sur 19 possible.

La réunion débute à 14h40 avec l'allocution de bienvenue du Président.

1 et 2) RAPPORT MORAL et RAPPORT D'ACTIVITE.

Le Président expose les actions principales du Comité Rhône Echecs :

a) Activités primordiales du C. R. E.

Organisation des Départementales 1 et 2 :

L'envoi des résultats par le Directeur du championnat, Dominique NGUYEN, n'a pas été assez régulier : les membres présents demandent s'il est possible d'envoyer à chaque ronde un récapitulatif de l'évolution du championnat. Monsieur NGUYEN argue du fait que de nombreux clubs envois leurs résultats tardivement et que même des feuilles de matchs ne sont jamais parvenues au Comité.

Devant tant de négligence des capitaines d'équipes, il est décidé d'apporter des sanctions administratives aux clubs fautifs directement sur les résultats des matchs si besoin était...

Organisation du Championnat du Rhône Individuel Seniors et Jeunes :

L'organisation de ces deux championnats exposée par Monsieur Bernard MAS, Directeur de l'arbitrage du Comité indique que tout s'est déroulé dans un parfait esprit.

Le champion du Rhône catégorie Principal est Sylvain RAVOT du Cascol.

Le champion du Rhône catégorie Accession est Vincent COLIN-KHUU du Lyon Olympique Echecs.

Le champion du Rhône catégorie Open est Yves COLAS joueur et Président du club Lyon Olympique Echecs.

En ce qui concerne la coupe de la Fédération accueilli par le club Calade Echecs de (Villefranche) 12 équipes du département ont participé et trois se sont qualifiées pour la phase suivante (La Tour de Vienne, L. O. E. et Calade Echecs).

Récompenses et Titres :

Le club Champion de la Départementale 1 est le LYON OLYMPIQUE ECHECS.

Le club Champion de la Départementale 2 est l'ECHECS CLUB DE CORBAS.

Le Président remet les Coupes au représentant de ces deux clubs, respectivement à Dominique NGUYEN et Didier TARTARIN.

Félicitations pour Georges BELLET de l'Echecs Club de Lyon qui réalise le doublé :

- Champion du Rhône et de Ligue de Blitz
- Champion individuel de la Ligue du Lyonnais

Karine BARSANIAN du Lyon Olympique Echecs est pour la cinquième fois championne du Rhône féminin.

b) Recensement de tous les endroits où l'on pratique le jeu d'échecs.

Clubs affiliés ou non affiliés, lycées, collèges, écoles primaires, bars, M. J. C., hôpitaux, maisons d'arrêts, etc.

En résumé dans le Département du Rhône :

19 clubs sont affiliés à la Fédération Française des Echecs,

15 clubs sont non affiliés,

2 hôpitaux pratiquent le jeu d'échecs dans leur établissement,

3 maisons d'arrêts,

15 cafés ou restaurants permettent de pratiquer le jeu d'échecs dans leur établissement,

10 lycées dont 5 à Lyon,

56 collèges dont 23 à Lyon,

135 écoles primaires dont 80 à Lyon.

Au niveau des licenciés on peut noter une petite amélioration sans rejoindre l'excellent score de la saison 97/98.

	Licenciés Seniors	Jeunes	Adhésions Jeu.	Seniors	Totaux
95 / 96	234	215	209	31	689
96 / 97	271	259	261	3	794
97 / 98	274	317	288	46	925
98 / 99	254	284	253	9	800
99 / 2000	275	302	255	12	844

c) Poursuite de la communication extérieure.

- Envoi de 9 communiqués de presse dans l'année relatant le travail auprès des jeunes, les résultats des championnats d'Académie et le déroulement de l'Open International de Lyon.

- Informations à tous les clubs affiliés et même non affiliés sur les événements du C. R. E.

- Courriers aux 20 mairies des 20 plus grandes villes du département, aux médias, à la ville de Lyon, au Conseil Général et Régional, aux différents partenaires du Comité afin de les informer de nos actions.

d) Organisation d'un événement international : l'Open International de Lyon.

L'Open International de Lyon s'est déroulé dans la salle des Fêtes de Gorge de Loup à Lyon 9ème. Le nombre des inscrits est à peu près stabilisé depuis ces dernières années.

Inscrits 1999 123 inscrits 116 payants.

Inscrits 2000 121 inscrits 112 payants.

e) Organisation des championnats départementaux.

Lycées, collèges, écoles primaires, 458 inscrits répartis en 7 tournois : devant l'organisation mise en place les problèmes de gestion dus au nombre de participants s'atténuent de plus en plus. Le nombre d'inscrits entre les différentes années oscillent à présent entre 450 et 500 participants.

Le Président signale le recensement général annoncé par le Comité Rhône Echecs et le club Lyon Olympique Echecs :

	Etablissements recensés par le C. R. E. et le L. O. E.	Etablissements possédant une initiation jeu d'échecs	Nombre d'élèves initiés
Ecoles primaires du département du Rhône hors ville de Lyon	395	55	1292
Ecoles primaires de la ville de Lyon	125	80	2770
Collèges du Rhône hors ville de Lyon	118	33	630
Collèges de la ville de Lyon	47	23	301
Lycées du Rhône hors ville de Lyon	15	5	91
Lycées de la ville de Lyon	36	5	51
TOTAUX GENERAUX	736	201	5135

f) Rapport moral - Divers points négatifs.

Des points négatifs sont indiqués par le Président dans son rapport moral.

Matériel achat et disparition :

En ce qui concerne le matériel du C. R. E. le Président est désolé d'annoncer vraisemblablement la disparition de 30 jeux N°5 (!). Il semblerait que du matériel emprunté ne soit pas revenu au siège social du Rhône et donc au sein du club Lyon Olympique Echecs. Le Président va mener une enquête mais demande à tous les Présidents de clubs de vérifier si du matériel appartenant au C. R. E. ne serait pas rester dans vos placards : le préjudice s'élève à environ 5000 F (!).

Une question se pose sur la gestion de ce matériel qui "sort et qui rentre" parfois deux à trois par semaine. Le Président C. LEROY signale que cela devient lourd à gérer pour les bénévoles du club L. O. E.

Le Comité envisage un jour spécial dans la semaine le mardi ou jeudi, par exemple, pour l'acheminement de prêt et de retour de ce matériel car le L. O. E. ressemble parfois à un "self service". En effet le club est ouvert 7 jours sur 7 mais les bénévoles qui réceptionnent ce matériel ne sont pas là 7 jours sur 7, ne sont pas forcément au courant et ne sont pas toujours disponibles. On parle de chèque de caution ou de location des jeux mais la question principale est : "- Qui s'occupe de cette gestion ?" Pas de réponse apportée actuellement.

Le Comité Rhône a fait l'acquisition d'une échiquier géant avec les pièces qui servira pour les manifestations du Comité et des Clubs. L'Assemblée Générale décide à l'unanimité qu'un chèque de caution de 1000 F sera demandé pour le prêt de ce matériel dont le coût s'élève, tout de même, à 4800 F. Ce matériel sera, lui aussi, prêté gracieusement.

Pas de renouvellement dans le Comité Directeur :

Le renouvellement actif au sein du Comité Directeur ne se fait pas. Le Président espère un renouvellement actif des personnes qui se présenteront dans quelques minutes puisque le mandat de l'actuel bureau prend fin aujourd'hui après 4 ans d'activité.

Le Président passe ensuite au vote du bilan moral. Y a t-il des questions ou observations sur le bilan moral ? Non.

Vote du bilan moral et du rapport d'activité		
Contre 0	Abstention 0	Pour 25

3) RAPPORT FINANCIER

Le Trésorier Pascal ROUX rappelle que 15 jours avant cette Assemblée il avait adressé à tous les Présidents de clubs l'ensemble des comptes du Comité. Ces comptes sont décomposés en 3 rubriques :

A- CRE. (activité propre)

B- Open International

C- SICAV

Le tableau distribué lors de l'Assemblée donne un aperçu complet mais synthétique de l'ensemble des activités du CRE. Les membres du bureau disposent en supplément d'un dossier détaillé.

Pour les Présidents des clubs affiliés et non affiliés, un exemplaire du dit dossier est disponible et consultable au siège du CRE, 3, rue de l'Angile 69005 Lyon.

Faits marquants :

A- CRE :

Moins de dépenses dans le secteur jeunes ainsi que dans l'achat de matériel malgré l'achat d'un échiquier géant. Baisse de la subvention du Conseil Général (20 000 F au lieu de 25 000 F) et baisse également du nombre de licences (-3000 F)

B- OPEN :

Après un retour réussi dans l'espace Jean Couty à Gorge de Loup, cet Open semble atteindre un rythme de croisière autour de 120 inscrits (121 en 2000, 123 en 1999).

La participation du Comité se situe à 3400 F contre 6000 en 1999, 7800 en 1998 et 14000 en 1997. Avec une dizaine d'inscription supplémentaire nous pourrions envisager l'équilibre pour les futurs OPEN.

C- SICAV :

Notre réserve avait atteint son niveau le plus bas à la fin de la saison précédente (7297 F). Cette année nous retrouvons quelques couleurs avec un solde à 11 495.39 F.

Le Président passe ensuite au vote du bilan financier. Y a-t-il des questions ? Non.

Vote du bilan financier		
Contre 0	Abstention 0	Pour 25

4) BUDGET PREVISIONNEL ET ORIENTATIONS.

Le Trésorier et le Président présente le budget prévisionnel de l'Open International 2001 et celui de fonctionnement du Comité. Il indique que dans le budget prévisionnel de fonctionnement présenté il était indiqué 6000 F de subvention F. N. D. S. 2000 : il faut corriger le budget puisque la subvention se monte finalement à 5000 F : le poste informatique dans la colonne dépense est à son tour amputé de 1000 F pour arriver à un équilibre. Cette subvention 2000 est intégrée au budget 2001 car nous la recevrons toujours décalé d'un an (septembre de chaque année).

Augmentation des différents inscriptions dans les championnats du C. R. E. :

Pascal ROUX signale que ce budget est pratiquement identique à celui de 1999/2000. Avant d'envoyer un courrier à tous les clubs et licenciés du Rhône il est demandé à l'Assemblée Générale de voter :

- pour l'augmentation de l'inscription au championnat du Rhône individuel qui passerait à 120 F pour un senior et 60 F pour un jeune (chèque de caution de 100 F inchangé).

- pour l'augmentation de l'inscription des équipes de départementales 1 et 2 qui passerait à 100 F et un chèque de caution de 200 F

Vote des deux points ci-dessous		
Contre 0	Abstention 0	Pour 25

Poste matériel :

M. Georges BELLET confirme la volonté du CRE d'acheter des nouvelles pendules mais il propose l'achat de 30 pendules mécaniques (BHB) et 10 pendules électroniques (FISCHER) arguant du fait que l'état des pendules du CRE laisse à désirer mais surtout que la cadence FISCHER va être de plus en plus prisée. Il indique que la Ligue a aussi prévu un achat similaire (30 pendules FISCHER) qui servira déjà au prochain championnat de Ligue jeunes.

L'Assemblée accepte cette proposition et passe au vote :

Vote de l'achat de 30 pendules mécaniques et de 10 pendules électroniques		
Contre 0	Abstention 0	Pour 25

Devant la masse d'établissements scolaires initiée dans le département du Rhône, le Président envisage depuis deux saisons la création d'une classe "Jeu d'échecs-études" dans un collège et un lycée. Il n'arrive pas à trouver les personnes compétentes pour cette action motivante et qui perdurait durant plusieurs années. Il propose les candidatures de Messieurs MEINSOHN, BATTAGLIA, ABBALLE et Madame TRIBOLLET enseignante qui interviendraient dans 4 écoles primaires (8 classes de CM2), 1 collège et un lycée.

L'intervention dans les classes de CM2 pourrait voir le jour en novembre 2001. En ce qui concerne l'action dans un collège et un lycée elle débiterait en périscolaire en novembre 2001 et durant le temps scolaire en octobre 2002.

Différents partenaires seraient impliqués :

- La Fédération Française des Echecs
- La Ligue du Lyonnais des Echecs
- Le Comité Rhône des Echecs
- Le Club Lyon Olympique Echecs

- L'Education Nationale et Inspection Académique
- La Division des Affaires Scolaires de la ville de Lyon
- Le F. A. S. (Fonds Actions Sociales)
- La Région Rhône Alpes
- Le Conseil Général du Rhône
- Le F. N. D. S. (Fond National de Développement du Sport)

Pour cela il faudrait valider dans un premier temps le budget accordé par le C. R. E. pour cette action qui s'élève à 7000 F et valider les noms des formateurs.

Plusieurs interventions fusent en ce qui concerne la compétence des formateurs proposés. Le Président indique qu'au moins une réunion par trimestre devra être réalisée entre le bureau du Comité et les formateurs et que si leur travail ne donnait pas satisfaction ils seraient purement et simplement remplacés : ces personnes vont engager le travail de 11 années de formation et de démarchage dans les écoles.

Ce sera l'aboutissement de l'intervention auprès des 201 établissements scolaires du département des animateurs du L. O. .E et du C. R. E. mais aussi des enseignants...

Le Comité Rhône Echecs et la Ligue du Lyonnais des Echecs pourraient récolter l'ensemble des fonds de cette action et être les garants de la bonne marche de ce projet pilote.

Enfin le Président signale que s'il n'arrive pas à mettre une équipe en place, il reporterait le projet d'autant d'années que nécessaires devant cette responsabilité importante. En effet, en cas d'échec, c'est l'image du sérieux du comité et du jeu d'échecs qui pourrait être lourdement "entamée".

Il propose de passer au vote du budget sport étude :

Vote du budget sport étude		
Contre 0	Abstention 0	Pour 25

Puis au vote du budget prévisionnel 2000/2001 propre au Comité.

Vote du budget prévisionnel 2000/2001		
Contre 0	Abstention 0	Pour 25

BUDGET ET FONCTIONNEMENT DE L'OPEN INTERNATIONAL DE LYON 2001

Monsieur Georges BELLET a gardé le meilleur pour la fin :

- Il propose qu'un appel de candidature soit proposé chaque année pour l'organisation de l'Open International de Lyon et que cette organisation ne soit pas toujours orchestré par le club Lyon Olympique Echecs.
- Il propose la baisse du premier prix et une meilleure répartition dans les prix par catégorie.
- Il indique que les dépenses de l'Open International lui paraissent mal réparties et que les dépenses semblent trop importantes par rapport à la qualité de l'événement proposé.

Pascal ROUX essaie de démontrer à Georges BELLET que cet open n'est pas si mal organisé mais que l'Assemblée peut sans problème envisager une organisation tournante si des clubs se sentent assez structuré pour réaliser une telle organisation.

Des discussions commencent entre les membres de l'Assemblée. De grosses divergences de points de vues apparaissent. Après une 1/2 heure de discussions désordonnées mais où chacun a pu exprimer ses points de vues il est décidé de passer à différents votes pour mettre tout le monde d'accord.

Il est décidé de passer au vote de la baisse du premier prix général :

Baisse du premier prix général de l'Open International de Lyon.		
Contre 11	Abstention 2	Pour 12

Proposition acceptée.

Départ d'un membre de l'Assemblée pour raisons personnelles qui possédait deux voix.

On propose de voter le montant du premier prix à 5000 F contre 6000 F précédemment :

Premier prix général de l'Open International de Lyon baissé à 5000 F.		
Contre 0	Abstention 0	Pour 23

Proposition acceptée.

On propose de répartir ces 1000 F d'économie sur les différents prix par catégorie :

Répartition de ces 1000 F d'économie sur les autres prix par catégorie : Pour ou Contre.		
Contre 0	Abstention 0	Pour 23

Proposition acceptée.

En ce qui concerne l'appel de candidature pour l'organisation de l'Open. L'Assemblée décide de faire un essai pour l'Open 2002 afin de voir si des candidats se dévoilent.

Enfin en ce qui concerne la formule actuelle il est constaté que malgré ses imperfections c'est celle qui comporte le moins de contrainte en ce qui concerne le nombre de jour, de rondes, la cadence, etc. Cette formule continuera donc pour 2001. L'Open aura lieu de nouveau à l'espace Jean Couty à Gorge de Loup et cela du 9 au 15 avril avec des rondes débutants à 17h30 en semaine...

5) RENOUELEMENT DU COMITE DIRECTEUR / RESPONSABLES JEUNES et COMPETITIONS DEPARTEMENTALES.

Les démissions de Monsieur Georges BELLET (Chargé de Mission) et de Bernard SASSIER (Secrétaire) sont annoncées. Après un rapide tour de table et diverses sollicitations nous arrivons à obtenir 9 noms pour le nouveau Comité Directeur élu pour 4 ans.

A noter que le Président et le Trésorier actuels se représentent. On passe au vote qui se déroule à main levée :

Nouveau Comité Directeur élu pour 4 ans		
Contre 0	Abstention 0	Pour 23

Composition du Comité Directeur du C. R. E. élu pour 4 ans

Président :

Christophe LEROY
3, rue de l'Angile 69005 Lyon
Téléphone bureau : 04 78 28 85 87
Télécopie bureau : 04 78 28 53 88

Vice-Président et Trésorier :

Pascal ROUX
15, rue de Boyer 69005 Lyon
Téléphone bureau : 04 72 40 18 56
Téléphone domicile : 04 72 57 77 05

Secrétaire :

Antoine BAUD
74, route de la Pillardière 69126 Brindas
Téléphone domicile : 04 78 45 11 70

Directeur arbitrage :

Bernard MAS
2, Boulevard de l'Europe, 69600 Oullins
Téléphone domicile : 04 78 51 06 63

Coordination Lycées, Collèges et Primaires :

Raphaël ABBALLE
57, boulevard de l'Artillerie 69007 Lyon
Téléphone domicile : 06 11 20 79 95

Responsable des Jeunes :

Norbert LACROIX
27, avenue Lacassagne, résidence la
Florentine, Allée 11, 69003 Lyon
Téléphone domicile : 06 14 13 78 78

Collectage des informations médias des clubs :

Christian CURIE
Maison pour tous Berty Albrecht
14, place Grand Clément
69100 Villeurbanne
Téléphone domicile : 04 78 68 22 39

Directeur des Championnats Départementaux : Dominique NGUYEN
30, rue des Tables Claudiennes
69001 Lyon
Téléphone domicile : 04 78 28 93 03

Arbitre Principal de l'Open International de Lyon Bernard MONTANGERAND
et du championnat du Rhône des Jeunes
3, rue de l'Angile
69005 Lyon
Téléphone L. O. E. : 04 78 28 85 87

Chargé de Mission :
Henri CRESTON
19, rue Lalande
69006 Lyon
Téléphone bureau : 04 78 65 42 68
Téléphone domicile : 04 78 52 16 22*

Bureau du Comité :
Monsieur Christophe LEROY retrouve son poste de Président.
Monsieur Pascal ROUX retrouve son poste de Trésorier et Vice-Président.
Monsieur Antoine BAUD devient Secrétaire.

Championnat du Rhône Seniors individuels Principal - Accession - Open
Monsieur Bernard MAS retrouve son poste de Directeur de l'Arbitrage et adressera un courrier pour les différents championnats dont le championnat du Rhône Senior à tous les clubs. Christophe LEROY se charge du mailing à tous les licenciés du Rhône.

Championnat du Rhône Jeunes
Monsieur Norbert LACROIX étant élu au poste de responsable des jeunes, il faut lui adresser les inscriptions directement chez lui : aucune inscription ne sera prise le jour même.

Championnat du Rhône Jeunes et Open International de Lyon 2001
Monsieur MONTANGERAND indique qu'il arbitrera le championnat du Rhône Jeunes si aucun candidat ne se propose. En ce qui concerne l'Open International de Lyon il va essayer de trouver un remplaçant car il a décidé de s'investir beaucoup moins que les années précédentes dans les actions du Comité. On parle de Madame PERNOUD ou Monsieur COLLIN comme Arbitre remplaçant.

Départementales 1 et 2
Monsieur Dominique NGUYEN étant élu dans la fonction de Directeur des championnats Départementaux il adressera un courrier dès la semaine prochaine à tous les clubs pour leur participation qui a été confirmé le jour de cette Assemblée.

6) LE JEU D'ECHECS AGREE PAR LE MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS LE 19 JANVIER 2000. Les changements pour les Clubs.

La Fédération Française des Echecs a été reconnue Fédération sportive par le Ministère de la Jeunesse et des Sports le 19 janvier 2000. Cette annonce historique a été faite lors de l'Assemblée Générale de la Fédération Française des Echecs qui s'est déroulée à Lyon.

Les résultats de cette reconnaissance ne se sont pas fait attendre sur le plan financier et le Président signale que 3 clubs bénéficiant de l'Agrément de la Jeunesse et des Sports ont bénéficié d'une première subvention pour l'an 2000 il s'agit :

- du CASCOL ECHECS	3000 F
- de l'ECHECS CLUB DE VILLEURBANNE	3100 F
- de CALADE ECHECS	3100 F

Quant au comité, le Président signale que notre association a reçu une subvention de 5000 F. Il invite tous les clubs du Comité à demander l'Agrément de la Jeunesse et des Sports afin de bénéficier d'une subvention pour l'an 2001 et souligne à titre d'exemple que le Lyon Olympique Echecs qui "travaille" pourtant avec des centaines de jeunes n'a bénéficié d'aucune subvention pour cause de non agrément. Ce détail est donc très important !

Les clubs et donc les membres de ces clubs vont pouvoir aussi bénéficier des coupons sports qui servent par exemple à :

- régler une partie de la cotisation de votre club pour vos membres les plus démunis.
- régler une partie d'un déplacement pour un important tournoi tel le championnat de France des jeunes pour l'un de vos qualifiés, etc.

Quelques nouvelles charges administratives vont apparaître pour le Comité :

- demande de diverses subventions et donc de nouveaux dossiers à remplir.
- classement des clubs entre eux par rapport à différents critères : formation des jeunes, formation des scolaires, des adultes, nombre d'équipes, nombre de licenciés, résultats des jeunes, résultats des adultes et cela pour définir le montant de leurs futures subventions.
- aménagements futurs à prévoir dans les statuts du Comité par rapport aux nouveaux statuts sportifs. Nous attendons les directives du Ministère des Sports via la F. F. E.
- Informations sur les nouvelles lois sur le Sport à communiquer à tous les clubs.
- Vérification des dossiers remplis par les clubs : copie à adresser au Comité.
- suivi de la formation des dirigeants, des arbitres, des animateurs, etc.
- réunions de travail pour se tenir au courant de l'évolution de cette reconnaissance (avantages et devoirs) et informations à tous les clubs...

Monsieur Bernard MAS, Arbitre, indique que pour tous les futurs tournois. semi-rapides, les joueurs devront adhérer à la F. F. E. (prise obligatoire de l'adhésion ou de la licence F. F. E. dans le club de son choix). En effet il était courant, lors des précédents tournois semi rapides, que des dizaines de joueurs d'échecs "passent dans la maille du filet". Cet état de fait ne pourra plus perdurer dorénavant : Le club, l'Organisateur et l'Arbitre seraient en dehors des règles de la F. F. E. qui préside à nos activités...

7) RESULTATS DU TRAVAIL DE LA COMMISSION SUR LE PROJET "Sport Etude échecs"

Ce point de l'Ordre du jour a été discuté dans la partie 4 BUDGET PREVISIONNEL ET ORIENTATIONS.

8) QUESTIONS DIVERSES

En ce qui concerne la proposition de changement de cadence du championnat du Rhône Senior à 2 heures/KO contre 40 coups 2 heures et 1 heure KO comme actuellement, il est décidé, sur proposition de Bernard MAS, de poser directement la question aux joueurs à l'aide d'un questionnaire réalisé en cours de saison et concocté par Monsieur MAS Arbitre de la compétition.

Pour finir, les membres du Comité Directeur procèdent à la mise en place du calendrier départemental de l'ensemble des compétitions (voir dans les pages calendriers du bulletin du Comité Rhône Echecs 2000/2001).

La réunion prend fin à 21h00.

Fait à Lyon le 15 octobre 2000

Le Président, Christophe LEROY



Comité Rhône Echecs Saison 1999-2000

Lyon le 01 septembre 2000,

Vous trouverez ci-joint les résultats synthétiques (1) des comptes du Comité Rhône Echecs pour la saison 1999-2000 ainsi qu'un tableau synoptique du bilan de l'Open International (1). Comme les saisons précédentes, un dossier détaillé (2) est disponible au siège du C.R.E, 3 rue de l'Angile 69005 LYON.

Faits marquants :

CRE :

Moins de dépenses dans le secteur jeunes ainsi que dans l'achat de matériel malgré l'achat d'un échiquier géant.

Baisse de la subvention du Conseil Général (20000 au lieu de 25000F) et baisse également du nombre de licences (-3000F)

Création d'un secteur sport étude.

OPEN :

Après un retour réussi dans l'espace Jean Couty à Gorge de Loup, cet Open semble atteindre un rythme de croisière autour de 120 inscrits (121 en 2000 123 en 1999).

La participation du Comité se situe à 3400F contre 6000 en 1999, 7800 en 98 et 14000 en 97. Avec une dizaine d'inscription supplémentaire nous pourrions envisager l'équilibre pour les futurs OPEN.

SICAV :

Notre réserve avait atteint son niveau le plus bas à la fin de la saison précédente (7297F). Cette année nous retrouvons quelques couleurs avec un solde à 11495.39F.

Pascal ROUX
Trésorier

Diffusion :

- Membre du Bureau (1) et (2)
- Présidents de club (1)

Comité Rhône Alpes Saison 1999-2000

	RECETTE	DEPENSE	DIFFERENCE
SOLDE INITIAL	5034,81		
CRE			
JEUNES Secteurs ABCD	8025	17687,64	-9662,64
JEUNES Chpt du Rhône	4995	3172,44	1822,56
SUBVENTIONS	20000	1000	19000
PLACEMENT	26913,39	30998,83	-4085,44
LICENCES	22527,5		22527,5
MATERIEL	780	19684,75	-18904,75
FONCTIONNEMENT CRE D1 et D2	0	2644,5	-2644,5
COUPE FEDERATION	1050	862,5	187,5
CHPT DU RHONE	240	475	-235
SPORT ETUDE	5150	9539	-4389
		1800	-1800
S / TOTAL	94715,7	87864,66	6851,04
OPEN International			
INSCRIPTIONS adultes	27650		27650
INSCRIPTIONS jeunes	3600		3600
PARRAINAGE	7880		7880
INFO.PUB		1879	-1879
FRAIS		7209,99	-7209,99
MATERIEL	826	4550,97	-3724,97
CLASSEMENT GENERAL		17500	-17500
PRIX JEUNES		4278	-4278
PRIX RHONE		1800	-1800
PRIX FEM + VETERAN		1070	-1070
PRIX DES CATEGORIES		5100	-5100
S / TOTAL	39956	43387,96	-3431,96
SICAV			
Solde 98/99	7297		
Placements 99/00	31111,78	26913,39	4198,39
S / TOTAL	38408,78	26913,39	11495,39
TOTAL			14914,47
			2273,70 Euros

BUDGET PREVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT 2000/2001 COMITE RHONE ECHECS / PREMIERE PARTIE DU BUDGET

	Dépenses	Recettes
Solde banque		3 419.08
Sicavs Capimonétaire		11 495.39
Subvention Conseil Général du Rhône		20 000
Subvention FNDS 2001		6 000
Frais de fonctionnement téléphone / timbres / photocopies :		
Courriers de rentrée aux clubs	400	
Réunions et contacts Comité Directeur saison 2000-2001	400	
Contacts clubs affiliés	600	
Contacts clubs non affiliés	594.54	
Contacts diverses mairies et presse	800	
Feuilles de parties CRE	1 400	
320 bulletins du Rhône 2000-2001	7 000	
Conception bulletin du Rhône	500	
Licences : Part CRE 2000/2001 des licences versé par la Ligue		22 000
Championnat, coupes et équipes départementales :		
Championnat du Rhône jeunes (100 inscrits)	3 500	3 500
Championnat du Rhône seniors (54 inscrits)	9 300	6 480
Equipes départementales 1 et 2 (coupes aux premières équipes)	600	400
Coupes de la Fédération 1700-2000	700	400
Open International de Lyon 2001 (voir budget 2)	6 039.93	
Investissements matériels :		
Investissement de 20 sous jeux N°5	3 000	
Investissement de 40 pendules	7 200	
Investissement de 5 échiquiers muraux	3 000	
Achat d'un ordinateur et d'une imprimante	7 000	
Championnats et développement de l'activité échecs dans les écoles, collèges et lycées :		
Appels dans les établissements scolaires lycées	800	
collèges	3 200	
primaires	2 000	
Promotion championnats lycées		
Téléphone (50 unités)	50	
Enveloppes A4, photocopies A4/A3 et timbres	520	
Coupes	600	
Salle + ménage	0	
Arbitrage et Indemnités	1 000	
Inscriptions (50x25)		1 250
Promotion championnats collèges		
Téléphone (80 unités)	80	
Enveloppes A4, photocopies A4/A3 et timbres	860	
Coupes	600	
Salle + ménage	0	
Arbitrage et Indemnités	1 500	
Inscriptions (50x25)		1 250
Promotion championnats écoles primaires (4 secteurs puis une finale départementale)		
Téléphone (160 unités)	160	
Enveloppes A4, photocopies A4/A3 et timbres	1 740	
Coupes	1 000	
Salle + ménage	1 200	
Arbitrage et Indemnités	5 100	
Inscriptions (250x25)		6 250
Dossier spécifique sports études échecs		
Formation	5 000	
Frais de bureau	2 000	
Provision développement 2001/2002	3 000	
Totaux	82 444.47	82 444.47

DEUXIEME PARTIE DU BUDGET
(2ème vote de l'A. G.)

OPEN INTERNATIONAL DE LYON 2000
du 17 au 23 avril 2000

Participation C. R. E. 6039,93 F comme en 98/99

	Tarif	Nombre	TOTAL
Adultes	300	74	22200
"	350	14	4900
Jeunes	150	26	3900
"	175	3	525
TOTAL JOUEURS		117	31525

Vente bulletins	940
Parrainage	7300
Participation C.R.E	6039,93
TOTAL RECETTE	45804,93

PRIX

1er	4650
2ème	3650
3ème	3150
4ème	2650
5ème	2400
6ème	1000

1er Rhône	1400
2ème "	400
3ème	104

1er Jeune	700
2ème Jeune	400
3ème	100

prix des catégories	4800
---------------------	------

1er Jeune Rhône	500
2ème	100
3ème	100

Féminine	600
Vétéran	600

Prix Jeunes	1204
-------------	------

Total 1	17500
---------	--------------

Total 2	7904
---------	-------------

Total 3	3104
---------	-------------

TOTAL 1+2+3	28508
--------------------	--------------

Matériel

Photocopies	1144
Encre imprimante	602
Feuilles de partie	300
Coupes	1898
Conception bulletins	1107,04
Outillage divers / photo	1079,99

Publicité

Encarts presse	600
Envois	1326,3
Apéritif / clôture	532,35

Frais de fonctionnement

Reversement 5% FFE	1525,25
Arbitres	3800
Téléphone / fax	838
organisateurs	1 624
Ménage	920

TOTAL 4	17296,93
----------------	-----------------

TOTAL DEPENSES	45804,93
-----------------------	-----------------

TOURNOI DU 17 AU 23 AVRIL 2000

	Tarif	Nombre	TOTAL
Adultes	300	70	21000
"	350	19	6650
Jeunes	150	17	2550
"	175	6	1050
MI + GMI		9	
TOTAL JOUEURS		121	31250

Bulletins	826
Parrainage	7880
Participation C.R.E	3432
TOTAL RECETTE	43388

PRIX

1er	6000
2ème	4000
3ème	3000
4ème	2000
5ème	1500
6ème	1000

1er Rhône	1400
2ème "	400

1er Jeune	700
2ème Jeune	400

prix des catégories	4800
---------------------	------

1er Jeune Rhône	580
-----------------	-----

Féminine	670
Vétéran	400

Prix: lots divers	2898
-------------------	------

Matériel

Photocopies	1244
Encre imprimante	498
Feuilles de partie	375
Coupes	582
Conception bulletins	1000
Outillage divers / photo	851,97

Publicité

Encarts presse	100
Envois	360
Apéritif / clôture	1419

Frais de fonctionnement

Reversement 5% FFE	1563
Arbitres	2000
Téléphone / fax	752
organisateurs	1 895
Ménage	1000

TOTAL DEPENSES 43 388